

REUNION DU 13 DECEMBRE 2010

L'an deux mil dix, le treize du mois de décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. VERNAY Didier, Maire.

Etaient présents : M. VERNAY D., M. MARCEAUX D., Mme CHARTON C., M. DESSAUGE Y., Mme DETROIT-JUILLOT J., M. GAUDRY G., Mme ALIGNOL J., M. BAVEUX G., Mme COMPARET M.R., Mme MERITE B., Mme MICHAUD-GENELOT F., M. MICHAUDET J.L., M. MICHELIN G., M. MORAIN R., M. SALLAZ J.M., Mme STOLTZ B.

Absents excusés : M. GARNIER L., M. FEVRAT G.

Absente : Mme Lucette THEROND

Secrétaire de séance : Mme COMPARET Marie-Rose

Pouvoirs : de M. GARNIER à M. MARCEAUX

Date de la convocation : 06 décembre 2010

Date d'affichage des délibérations : 15 décembre 2010

Le compte rendu de la réunion du 19 novembre 2010 est approuvé.

Décision budgétaire modificative n° 7, budget principal 2010 : Il s'avère nécessaire de modifier la décision budgétaire modificative de novembre 2010, afin de procéder à des écritures d'ordre et d'engager certaines dépenses. Le conseil décide d'annuler les écritures concernant les dépenses et les recettes de la section de fonctionnement prévues dans la DM n° 6 approuvée le 19 novembre 2010. Il décide les modifications budgétaires suivantes :

- Recettes de fonctionnement : + 8 270 € (travaux en régie)
- Dépenses de fonctionnement : + 8 270 € (dont 6 700 € au chapitre des frais de personnel, le reste pour annulation de titres)
- Dépenses d'investissement : un virement de crédits de l'article 2128 à l'article 205 est prévu pour ajouter 220 € de dépense de logiciel. Des virements à hauteur de 8 270 € vers le chapitre 040 pour les travaux en régie.

Convention de renouvellement de location de terrain pour l'antenne SFR : Le Conseil Municipal approuve la convention à intervenir avec la société SFR et le Maire à la signer. La location est renouvelée pour 12 ans.

Ecole Maternelle : Le Maire rappelle au Conseil l'évolution du problème rencontré à l'école maternelle, à savoir une forte odeur dans la salle de jeux.

Le jeudi 18 novembre, après la classe, une odeur de gaz ou solvant a été sentie dans la salle de jeux de l'école maternelle. Les Pompiers et Urgence Gaz ont été immédiatement avertis et n'ont trouvé aucune trace de gaz et de risque d'explosion.

Le vendredi 19 novembre, les élèves ont été accueillis à la Salle Jean Paccaud.

Le mardi 23 novembre, la société TAUW, de Dijon, a réalisé les prélèvements nécessaires au diagnostic d'air ambiant afin de déceler les éléments présents dans l'air, leur toxicité éventuelle et, si possible leur origine.

Jusqu'au vendredi 3 décembre, l'accueil des enfants s'est poursuivi dans la Salle Jean Paccaud.

Après examen des résultats des analyses, l'Agence Régionale de Santé a pu établir qu'il n'y avait aucun risque toxicologique et a donné le feu vert pour la réintégration des élèves dans les locaux de l'école maternelle, à partir du lundi 6 décembre.

Seule une gêne olfactive, sans risque, perdue légèrement dans la salle de jeux qui, pour l'instant n'est pas réutilisée.

Les éléments analysés ne permettent pas à ce jour, avec certitude, de donner l'origine de l'odeur. De nouveaux contrôles seront réalisés début janvier. Dès les résultats connus, en principe à la deuxième quinzaine de janvier, une réunion publique d'information sera organisée avec les représentants de la société TAUW et l'Agence Régionale de Santé.

Informations et questions diverses :

Remerciement : de l'association ADMR pour le versement de la subvention 2010

Foyer Rural : le Conseil municipal engage une réflexion sur les conditions de location du foyer rural. Un état des lieux sera fait lors des locations par des particuliers.

SYDESL : il est remis à chaque conseiller, pour information, le rapport annuel de la concession de distribution publique d'électricité 2008 établi par le SYDESL ainsi que le rapport annuel des concessions de distribution publique de gaz naturel 2008 établi également par le SYDESL.

Il est également remis à chaque conseiller le rapport d'activité 2008 du SYDESL. Les conseillers sont invités à prendre connaissance de ce document et à faire part de leurs questions et observations lors de la prochaine réunion de conseil en janvier.

La Poste : Le rapport 2009 relatif à l'accessibilité du réseau postal est disponible et peut être consulté en mairie par les conseillers qui le souhaitent.

Personnel communal : le CAE de M. LANAUD, au sein des services techniques, a pu être renouvelé.

Abri de pêcheurs de Colnand : les travaux d'installation de sanitaires se poursuivent. Le maire présente le devis pour l'installation d'une fosse toutes eaux.

ZA Les Quarts : des travaux de décaissement sont envisagés pour la zone de stockage située derrière la déchetterie.

SICED : l'Assemblée Générale a eu lieu le jeudi 9 décembre. Le service de vidange des fosses va se mettre en place.

Etang de Colnand : une pêche de l'étang sera organisée en début d'année 2011.

Services Techniques : le tracteur et la lame à neige achetés dernièrement sont prêts pour un déneigement éventuel.

Syndicat des Eaux : Mme DETROIT-JUILLOT rend compte des travaux qui seront réalisés sur St Martin : 9 branchements vont être repris le long de la RD 218, 3 débitmètres seront installés à la Madeleine pour surveiller les fuites sur le réseau.

La séance est levée à 22 h 35 mn. Fait et délibéré les jour, mois et an susdits ; ont signé au registre les membres présents.